

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication : 22/11/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-10-5-1

Séance du vendredi 15 novembre 2013

CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES BATIMENTS COMMUNAUX ET LES EDIFICES CULTUELS TROISIEME PROGRAMMATION POUR 2013

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2012-6-5-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget 2013 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2013, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve, au titre de l'exercice 2013, la 3^{ème} programmation en matière de constructions et réparations importantes concernant les bâtiments communaux et les édifices cultuels selon la répartition figurant sur les annexes jointes à la délibération et ce, pour un montant de :
 - . 262 768 € pour les bâtiments communaux (dont une opération de 92 000 € qui relève du CTV),
 - . 1 321 € pour les presbytères,
- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le Programme F234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013**Presbytères
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03209	ZILLISHEIM Installation d'une chaudière à condensation au presbytère	5 082,00	26%	1 321,00
			Total	1 321,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

**Bâtiments communaux
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC04060	BERRWILLER Création d'une chaufferie au bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 €	123 020,00	22%	27 064,00
BCC04068	BERRWILLER Raccordement de l'atelier communal au réseau de chaufferie bois Montant du projet : 391 571,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 109 031,00 €	10 957,00	22%	2 410,00
BCC04020	KOESTLACH Réhabilitation de l'ancienne école en mairie	198 000,00	35%	69 300,00
BCC04090	LABAROCHE Construction d'un hangar de stockage Montant du projet : 50 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 17 713,00 €	50 000,00	17%	8 500,00
BCC04095	OSTHEIM Construction d'un atelier communal	384 000,00	16%	61 440,00
BCC04070	<u>OPERATION RELEVANT DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE PIEMONT VAL D ARGENT PAYS WELCHE SIGOLSHEIM</u> Création d'un commerce de proximité Montant du projet : 460 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 69 000,00 €	460 000,00	20%	92 000,00
BCC04096	WALTENHEIM Travaux d'isolation à la mairie	6 224,00	33%	2 054,00
			Total	262 768,00